



22 avril 1991

SESSION ORDINAIRE 1990-1991

PROJET DE REGLEMENTATION
contenant le budget de l'exercice 1991
de la Régie services en communication graphique et impression
(Régie graphique)

Rapport fait au nom de la Commission réunie du budget par M^{me} WILLAME

SOMMAIRE

EXPOSE DU MINISTRE.....	2
DISCUSSION GENERALE	2
VOTES.....	2
APPROBATION DU RAPPORT	2
ANNEXE.....	3

Ont participé aux travaux :

Membres effectifs : MM. Moureaux (Président), Beauthier, De Coster, de Lobkowicz, Demannez, M^{mes} Dereppe, de T'Serclaes, M. Duponcelle, M^{me} Guillaume-Vanderroost, M. Harmel, M^{mes} Huytebroeck, Jacobs, M. Leduc, M^{me} Lemesre, MM. Magerus, Parmentier, M^{mes} Payfa, Stengers, Willame.

Membres suppléants : MM. Cornelissen, Escolar (remplace M. Hermans).

Autres membres : M^{me} Carton de Wiart, M. de Patoul (remplace M^{me} Govers).

Excusés : MM. Galand, Guillaume, Hasquin.

M. le Ministre G. Désir et des membres de son Cabinet.

Mesdames,
Messieurs,

La Commission réunie du budget a examiné le 16 avril 1991 le projet de règlement contenant le budget de l'exercice 1991 de la Régie services en communication graphique et impression (Régie graphique).

1. EXPOSE DU MINISTRE

Le Ministre se réfère à l'exposé des motifs contenu dans le document 4 A-I et II (1990-1991) n° 1.

2. DISCUSSION GENERALE

Un Conseiller s'interroge de manière générale sur l'existence même de la Régie graphique, sur son utilité intrinsèque puisqu'en dépit d'un personnel important, elle n'imprime ni les ouvrages de C.F.C. Edition, ni le magazine Cinergie.

Il s'interroge sur la nature des 500.000 F prévus à l'article 9191 775/123 12 du projet de budget 1991 de la Commission communautaire française - édition de publications culturelles du service : s'agit-il d'une subvention à la Régie ?

Cet intervenant se demande si la Régie graphique est réellement compétitive, auquel cas elle pratiquerait une concurrence déloyale au secteur privé. Dans le cas contraire, elle constituerait un organisme inutile et coûteux, vu le nombre suffisant d'entreprises privées sur le marché bruxellois.

Le même intervenant demande enfin la liste de toutes les publications réalisées par la Régie graphique.

Un membre s'interroge, après examen des comptes annuels successifs, sur l'utilité et la viabilité d'une Régie graphique dont le chiffre d'affaires décroît au fil des ans.

Le Ministre rappelle que l'ex-C.F.C. s'était déjà penchée sur le problème du rôle de la Régie graphique. Il était apparu qu'elle devait apporter une aide aux institutions socio-culturelles bruxelloises, sous forme d'éditions économiques.

Vu la nature de ses travaux, la Régie graphique ne concurrence donc pas le secteur privé. La Régie graphique n'imprime pas C.F.C. Editions et Cinergie, mais elle rend d'éminents services aux a.s.b.l. bruxelloises.

En ce qui concerne les 500.000 F de l'article 9191 775/123 12, édition de publications culturelles du service, il ne s'agit pas d'un subside mais de crédits prévus pour couvrir des travaux qui seront réalisés par la Régie graphique. Le Ministre rappelle ainsi que l'édition 1991 de la brochure « Le sport à Bruxelles » a été confiée à la Régie. Enfin, le Ministre se déclare prêt à fournir non pas la liste des travaux réalisés par la Régie graphique mais, comme l'année dernière, la liste de ses clients.

3. VOTES

Les tableaux sont adoptés par 18 voix pour, 4 contre et 4 abstentions.

Les deux articles ainsi que l'ensemble du projet sont adoptés par 18 voix pour et 8 contre.

4. APPROBATION DU RAPPORT

En sa réunion du 22 avril 1991, la Commission a approuvé le rapport, sans observation, à l'unanimité des 18 membres présents.

Le Rapporteur,

M. WILLAME

Le Président,

S. MOUREAUX

ANNEXE

LISTE DES CLIENTS DE LA REGIE GRAPHIQUE (sauf CCF)

QUESTION SANTE
TELE - BRUXELLES
ATELIER DE VOCABULAIRE DE BRUXELLES
QUARTIER MARITIME
CENTRE CULTUREL J. FRANCK
LES FILMS DE LA PASSERELLE
DES MOTS POUR DIRE
CABINET MINISTRE-PRESIDENT
Charles PICQUE
MISSION LOCALE JEUNES
FEDERATION DES LUDOTHEQUES
NEW MUSIC FOR NEW PIANIST
CINERGIE-EUROPE
ANAGRAM
ASSOCIATION MAISON &
FOYERS CULTURELS
DANSE +
CENTRE GANDHI
MOUVEMENT DES JEUNES SOCIALISTES
CONTREDANSE
FISC
INSTITUT KREIT
CENTRE DRAMATIQUE POUR L'ENFANCE ET
LA JEUNESSE
FRAJE
THEATRE DE LA GRIFFE
THEATRE DES CONVENTIONS
PAC - UCCLE
INFOR - JEUNES
QUARTIERS LATINS
LES MIDIS DU CINEMA
Alain VAN KERKHOVEN - Editeur

ARCADIA
MUSEES ROYAUX D'ART & D'HISTOIRE
CENTRE SPORTIF DE LA WOLUWE
BIBLIOTHEQUE ARC-EN-CIEL
CENTRE COORDINATION ET
DOCUMENTATION SOCIALES
LIGUE BRAILLE
FONDATION SUZANNE PHILIPPE
THEATRE-POEME
LIGUE DES FAMILLES
FOYER CULTUREL JETTOIS
NOUVEAU THEATRE DE BELGIQUE
EDITIONS DE L'AMBEDUI
MAISON DE LA FRANCITE
ART-POOL INTERNATIONAL
CRISP
ART EN MARGE
CENTRE DU FILM SUR L'ART
FONDATION INTERNATIONALE
JACQUES BREL
LA VENERIE

Remarques :

- les 6 derniers clients représentent environ 70 % du chiffre d'affaires (hors CCF);
- les clients sont classés par ordre croissant du chiffre d'affaires.

NOUVEAUX CLIENTS (1991) :

CREAHM
CARAT
L'INDECIS

TABLE

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction	1
2. Objectives	2
3. Methodology	3
4. Results	4
5. Discussion	5
6. Conclusion	6
7. References	7
8. Appendix	8
9. Glossary	9
10. Bibliography	10
11. Index	11
12. Summary	12
13. Acknowledgements	13
14. Disclaimer	14
15. Contact Information	15